

---

# un autre projet est possible

collectif-cptg.org



---

## Communiqué de presse du dimanche 12 mai 2024

---

### La Cour des comptes dénonce les calculs erronés du Grand Paris Express, et envisage l'abandon de la ligne 17 Nord.

---

Dans un rapport particulier rendu public fin avril 2024, la Cour des comptes dénonce l'évaluation largement surestimée des retombées socio-économiques des lignes de métro du Grand Paris Express, et demande à la Société du Grand Paris de revoir le périmètre de son action, afin de maîtriser des coûts qui augmentent de façon exponentielle.

Lire le rapport <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-societe-du-grand-paris-0>

**Initialement chiffré à 19 milliards d'euros en 2010**, le budget d'investissement du Grand Paris Express a été estimé à **39,7 milliards d'euros en 2023**. Mais dans son récent rapport la Cour des comptes insiste sur le fait qu'il s'agit là de coûts « ne reflétant pas la totalité des dépenses de la Société du Grand Paris » : selon elle, **l'ardoise totale pour la collectivité sera de 83,9 milliards d'euros**, soit plus du quadruplement du budget de départ (*section 2.1, pages 35-43*).

**Les magistrats financiers évoquent également l'hypothèse de l'abandon de la ligne 17 Nord**, dont la fréquentation attendue, particulièrement faible, entraînerait une exploitation largement déficitaire. Ils signalent que le bilan socio-économique, appelé VAN (*valeur actualisée nette*), n'a pas été revu à la baisse malgré l'abandon en novembre 2019 du projet de mégacentre commercial EuropaCity, puis du terminal T4 de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle.

Selon la Cour des comptes, « la Société du Grand Paris a procédé à une forte valorisation des emplois supplémentaires créés par le Grand Paris Express, passant de 10,3 milliards d'euros en 2010 dans les évaluations de 2015 à 20,71 milliards d'euros dans celle de 2020, uniquement en raison de changements dans les méthodes de comptabilisation » (*page 30 du rapport*).

**La Cour s'inquiète par ailleurs d'une trajectoire traduisant une envolée des coûts**. C'est pourquoi le rapport évoque différents scénarios qui permettraient de réduire le risque financier : « En matière d'évolution de périmètre, **le scénario n°10 envisage la non réalisation de la ligne 17 Nord** », **ce qui, selon le rapport**, « rapprocherait l'échéance de remboursement de quatre ans à 2064 par rapport au scénario de référence et **réduirait le coût global du projet de 9,6 milliards d'euros** ». (*page 50*)

A la lecture du rapport de la Cour des comptes, le Collectif pour le Triangle de Gonesse s'interroge sur la fuite en avant d'une politique d'aménagement du territoire du Nord-Est francilien, qui ne s'appuie que sur des chiffrages obsolètes, voire truqués.

« Une poignée de décideurs publics s'entête à vouloir urbaniser le Triangle de Gonesse, et ce malgré le retrait des investisseurs privés du pôle de Roissy et malgré l'abandon des deux projets – EuropaCity et le terminal 4 de l'aéroport – pour lesquels avait initialement été conçue la ligne 17 Nord », explique Bernard Loup, président du Collectif pour le Triangle de Gonesse.

« Il est incompréhensible que l'État mobilise ainsi de l'argent public pour détruire des terres agricoles d'excellente qualité, bafouant ainsi l'engagement du gouvernement pris lors de la COP21 puis dans la loi Climat et Résilience », poursuit-il.

Au moment où Grand Paris Aménagement refuse de saisir la Commission nationale du débat public (CNDP), pourtant seule en mesure de mener une véritable concertation, **le CPTG estime qu'il est urgent de prendre en considération le rapport de la Cour des comptes.**

Le maintien d'une gare en plein champ sur les terres du Triangle de Gonesse et la construction d'une cité scolaire avec internat à l'écart des zones habitées, sous le bruit des avions (inclus dans le « Plan Val d'Oise »), apparaissent désormais comme complètement aberrants du point de vue financier également.

**Le Collectif pour le Triangle de Gonesse demande solennellement au gouvernement d'organiser un débat impartial, sous l'égide de la Commission nationale du débat public.**

Voir le communiqué de presse du Collectif Pour le Triangle de Gonesse du 9 décembre 2021 : <https://ouiauxterresdegonesse.fr/wp-content/uploads/2021/12/2021209-CP-.pdf>

---

## Contacts presse

**CPTG : Bernard LOUP**

**06 76 90 11 62**

[ouiauxterresdegonesse@gmail.com](mailto:ouiauxterresdegonesse@gmail.com)

[ouiauxterresdegonesse.fr](http://ouiauxterresdegonesse.fr)

---

Pour les journalistes, notre site met à disposition des chiffres, vidéos, des dossiers thématiques et des photos libres de droit et réutilisables.

Vous trouverez aussi l'historique des communiqués de presse.

[Consultez nos Communiqués de Presse](#)

---

[FAIRE UN DON](#)

[ADHÉRER](#)

---

Retrouvez-nous sur internet  
et faites-nous connaître dans vos réseaux



Ce courriel a été envoyé par le CPTG, 34 rue Gambetta, 95400 Villiers le Bel



Petits mais costauds, oiseaux protégés et protecteurs